

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 289 concernant les services d'Etat.

n° 289

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 mars 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de sept mois à passer à Marseille (B.-du-R.), 40, rue Saint-Bazille (1er Arrt), est accordé à M. Roiron (André), Ingénieur adjoint stagiaire des Travaux Publics de la France d'Outre-Mer en service en Côte Française des Somalis qui aura accompli, le 11 mars 1960 un séjour de : 31 mois et 28 jours (période du 29-6-1957 au 8-12-1959 et période du 21-12-959 au 11 mars 1960). M. Roiron (André), indice 250, groupe III, qui voyagera accompagné de son épouse, quittera Djibouti par première occasion maritime ou aérienne à compter du 11 mars 1960. La dépense est imputable au Budget local.